



TERMES DE REFERENCE

Elaboration du rapport de la santé et bien-être des jeunes 2024

1-Contexte général et justifications

Au cours de la dernière décennie, les données sur l'état de santé et le niveau du bien-être se sont hissées au sommet des programmes sanitaires nationaux et mondiaux. En effet, les pays cherchant à développer leurs résiliences sanitaires, utilisent lesdites données pour relever les défis des services de santé et répondent aux préoccupations des usagers de soins, notamment les adolescents et les jeunes, quant à l'amélioration desdits services à court et à moyen terme et des déterminants de la santé à long terme.

En outre, selon l'OMS les progrès vers une gouvernance efficace des politiques de promotion et de prévention adaptée demeurent tributaires des interventions précoces tout au long du cycle de vie, principalement pendant l'adolescence et la jeunesse, et imposent de mieux connaître et de comprendre les besoins sanitaires spécifiques de ces deux phases de vie, durant lesquels l'évolution des comportements à risque exige l'adaptation des indicateurs de suivi de l'état de santé des adolescents et des jeunes et de saisir l'évolution de leur niveau de bien-être.

Au niveau du Maroc, la Stratégie Nationale de la Santé des adolescents et des jeunes 2022-2030 veille à travers ses domaines d'actions stratégiques à ce que la surveillance de l'état de santé des adolescents et des jeunes ainsi que l'évaluation de leur bien-être soient assurés en vue d'atteindre les objectifs escomptés. En effet, dans des domaines critiques tels que la santé des adolescents et des jeunes, y compris les groupes vulnérables, d'importantes lacunes dans les données peuvent entraver l'action visant à protéger leur état de santé et à répondre à leur vulnérabilité.

A cet égard, et en vue de repenser en partie le modèle d'élaboration, de suivi et d'évaluation des indicateurs de santé de ladite le « Baromètre santé et bien-être des adolescents et des jeunes » a été conçu en 2023 afin de contenir les directives de ladite stratégie et les actions y afférents et d'assurer l'interaction requise avec les besoins et les attentes grandissantes de la population des adolescents et des jeunes.

A la lumière de ce contexte, Il conviendrait de s'appuyer sur cette dynamique et produire la première édition du « Baromètre santé et bien-être des adolescents et des jeunes 2024 » sur la base de la conception de 2023.

Cette première édition dudit baromètre fournit des données probantes et des informations sur le développement de l'état de santé des adolescents et des jeunes, y compris les groupes vulnérables : elle offre un état des lieux actualisé, des analyses et des recommandations qui peuvent aider les décideurs et les responsables du Ministère de la santé et de la Protection Sociale, au niveau central et régional, à mieux prendre en compte l'évolution du paysage des indicateurs de la santé et du bien-être de cette catégorie de population dans le processus d'élaboration des stratégies pour mener à bien une action descendante et ascendante en faveur de la santé des adolescents et des jeunes.

2- Objectif général

Produire la 1^{er} édition du « Baromètre santé et bien-être des adolescents et des jeunes 2024 » pour mieux saisir l'évolution des niveaux de santé des adolescents et des jeunes, y compris les groupes vulnérables, définir leurs besoins sanitaires et bâtir des interventions efficaces et efficientes, qui répondent à leurs attentes et contribuent à l'amélioration de leur niveau de bien-être.

3- Objectifs spécifiques

- ✓ Répertorier à partir de la batterie d'indicateurs du baromètre santé et bien-être des adolescents et des jeunes (jointe aux TDR) l'ensemble des indicateurs dont la fréquence de production et annuelle ainsi que les indicateurs issus des Enquêtes Nationales et ceux relatifs aux besoins des jeunes en matière de santé dans le but de produire une tendance sur les années précédentes. Il est important de s'assurer que les indicateurs répertoriés respectent les domaines et les éléments de domaines figurant dans la batterie d'indicateurs dudit baromètre (en annexe) et qu'ils soient fiables et représentatifs ;
- ✓ Procéder à la collecte des données pour l'année 2023 auprès de leurs producteurs. Les sources de données peuvent inclure les sources du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale, des Départements Institutionnels, des Organisations Internationales, des rapports officiels, des enquêtes auprès des adolescents et des jeunes comme cible principale ou auprès des différentes cibles intermédiaires (parents, professionnels de santé, enseignant...), etc.
- ✓ Procéder à la collecte des données par le biais du sondage et sur la base d'un questionnaire sur les besoins en matière de santé destiné aux jeunes ;
- ✓ Analyser les données pour déterminer les tendances moyennant des méthodes statistiques quantitatives ou qualitatives appropriés, en fonction des indicateurs choisis et arrêté lors de la validation de la note méthodologique ;
- ✓ Interpréter les résultats pour identifier les domaines où des améliorations sont nécessaires. Les résultats doivent être présentés sous forme de tableaux, de graphiques avec des synthèses afin de constituer un corpus de données factuelles propre à l'état de santé et le niveau de bien-être des adolescents et des jeunes et de formuler des recommandations pertinentes ;

- ✓ Organiser et animer un atelier de présentation des résultats finaux du « Baromètre santé et bien-être des adolescents et des jeunes 2024 ».

4- Résultats attendus

- L'ensemble des indicateurs dont la fréquence de production est annuelle ainsi que les indicateurs issus des Enquêtes Nationales sont répertoriés par domaines et par élément de domaines et validés ;
- Les outils de recueil, notamment pour le sondage sur les besoins des jeunes en matière de santé et les méthodes d'exploitation desdits indicateurs sont définis et validés et le processus de collecte et l'analyse sont effectués (ayant comme année de référence pour la collecte l'an 2023) ;
- Les recommandations des garants d'améliorations pertinentes sont formulées sur la base des résultats d'analyse et la version finale du «Baromètre santé et bien-être des adolescents et des jeunes 2024» est conçue.

5- Cible de la consultation

Les adolescents et les jeunes de 10 à 24 ans, y compris les groupes vulnérables.

6- Missions du consultant et livrables attendus

Missions	Livrables
<ul style="list-style-type: none"> ○ Elaborer la note méthodologique de production de la 1^{er} édition du baromètre santé et bien-être des adolescents et des jeunes, y compris les groupes vulnérables, et ce après proposition et validation de la grille des indicateurs et les outils de collecte ; ○ Répertorier à partir de la batterie d'indicateurs du baromètre santé et bien-être des adolescents et des jeunes (jointe aux TDR) l'ensemble des indicateurs dont la fréquence de production est annuelle ainsi que les indicateurs issus des Enquêtes Nationales dans le but de produire une tendance sur les années précédentes. 	<p>1. Note méthodologique détaillée validée indiquant le fichier des indicateurs à collecter et le catalogue des outils de recueil.</p> <p>(02 js)</p>

<ul style="list-style-type: none"> ○ Concevoir le support de collecte de données dont les outils de recueil, notamment le sondage en ligne et les méthodes d'exploitation sont définis et validés dans le respect des domaines et des éléments de domaines figurant dans la batterie d'indicateurs dudit baromètre (en annexe) ; ○ Procéder à la collecte et l'analyse desdits indicateurs (ayant comme année de référence pour la collecte l'an 2023 et après validation de la grille d'analyse) afin de constituer un corpus de données factuelles propre à l'état de santé et le niveau de bien-être des adolescents et des jeunes, y compris les groupes vulnérables ; 	<p>2. Rapport du fichier des indicateurs collectés et le rapport d'analyse des données validés.</p> <p>(08 js)</p> <p>NB : pour le sondage en ligne, l'intervalle de collecte s'étalera sur 02 mois.</p> <p>La DSSU se chargera de la promotion de ladite collecte en ligne.</p>
<ul style="list-style-type: none"> ○ Formuler des recommandations pertinentes et rédiger le document final du baromètre ; ○ Organiser et animer un atelier de présentation des résultats finaux de la 1^{er} édition « Baromètre santé et bien-être des adolescents et des jeunes 2024 » après validation du contenu final. 	<p>3. Document final détaillé de la 1^{er} édition du « Baromètre santé et bien-être des adolescents et des jeunes 2024 » validé et le Compte Rendu de présentation des résultats finaux dudit Baromètre.</p> <p>(10 js)</p>

Les documents doivent être rédigés en langue française et livrés sous format papier et numérique.

7- Calendrier et Activités

.....

- **Lieu de la consultation** : Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA)
13 Av. Ahmed Belafrej, Souissi, 10 000 Rabat, Maroc
- **Durée du contrat de la consultation** : La durée du travail du consultant est fixée à 20 jours/homme, avec 3 missions de durée de 20 jours.

8- Qualifications du consultant (e) :

Cette prestation sera confiée à un consultant(e) national(e) qui a les compétences et les expériences confirmées dans les domaines liés à l'objet de la prestation.

Il doit disposer d'un profil avec un diplôme de l'enseignement supérieur, niveau BAC+5 en:

- Sciences sociales, Sciences de la santé, ou statistiques et information, ou sociologie de l'information, ou équivalent ;

Et disposant d'une :

- Expérience avérée de 5 années minimum dans l'élaboration des politiques de santé, dans les systèmes de monitoring sanitaire avec une bonne connaissance du Système de Santé National ;
- Expérience et maîtrise des questions liées à la santé des adolescents et des jeunes, y compris les groupes vulnérables, notamment en matière du bien-être ;
- Expertise dans la réalisation des études, enquêtes et baromètres ;
- Maîtrise des méthodes d'analyse et de traitement des données et bonne capacité pour collecter et synthétiser des informations en provenance de diverses sources, en anglais, français et arabe ;
- Une bonne connaissance de l'outil informatique et une capacité de rédaction claire et concise en arabe et en français ;
- Une grande capacité d'animation.

9- Dossier de l'offre de service

Les dossiers de candidature doivent contenir :

- Le CV détaillé, mentionnant les expériences antérieures dans les domaines en relation avec l'objet de cette consultation ;
- Une note méthodologique décrivant de manière synthétique la démarche qui sera suivie pour répondre aux termes de référence de cette consultation ;
- Le calendrier d'exécution ;
- L'offre financière.

10- Evaluation des offres :

L'évaluation des offres se déroulera en 3 étapes et portera sur :

- L'évaluation des compétences du consultant(e) (adaptation du à l'objet de la consultation) ;
- L'évaluation de l'offre technique (degré de réponse aux TDR) ;
- La comparaison des propositions financières

11- Analyse technique comparative des offres :

Pendant cette phase, il sera procédé à la comparaison technique des offres. Une note technique T

Critères	Evaluation du CV		Evaluation de la note méthodologique	Total (Sur 100)
	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Formation (disposant d'un diplôme de l'enseignement supérieur, niveau BAC+5 : ✚ <ul style="list-style-type: none"> • Sciences sociales ; • Sciences de la santé ; • Statistiques et information ; • Sociologie de l'information, ou équivalent. <p style="text-align: center;">(25 points)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Expérience avérée dans l'élaboration des politiques de santé, dans les systèmes de monitoring sanitaire avec une bonne connaissance du Système de Santé National ; ✚ Expérience et maîtrise des questions liées à la santé des adolescents et des jeunes, y compris les groupes vulnérables, notamment en matière du bien-être ; ✚ Expertise dans la réalisation des études, enquêtes et baromètres ; ✚ Maîtrise des méthodes d'analyse et de traitement des données et bonne capacité pour collecter et synthétiser des informations en provenance de diverses sources, en anglais, français et arabe ; ✚ Une bonne connaissance de l'outil informatique et une capacité de rédaction claire et concise en arabe et en français ✚ Une grande capacité d'animation. <p style="text-align: center;">(25 points)</p>	<p>Pertinence et qualité de la note méthodologique</p> <p style="text-align: center;">(50 points)</p>	<p>Le T = la note obtenue par chaque concurrent et correspond à la somme des notes de l'évaluation du CV et de la note méthodologique.</p>

sur 100 sera attribuée à chaque offre, sur la base du barème suivant :

Important :

Seront systématiquement éliminées à l'issue de cette phase toutes les offres ayant obtenu une note technique inférieure à la note technique minimale de 60 points qui représente 60% des de la note maximale des offres techniques (100 points).

Analyse financière comparative des offres :

A l'issue de cette phase, chaque offre financière sera dotée d'une note (F) sur 100 :
La note 100 sera attribuée à l'offre valable techniquement et le moins disant. Pour les autres offres, la note sera calculée au moyen de la formule suivante :

$$F = 100 * P_{min} / P$$

P : Prix de l'offre

P_{min} : Prix de l'offre valable techniquement et la moins disant.

Analyse technico-financière :

Les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque candidat seront pondérées respectivement par les coefficients suivants :

- 70% pour l'offre technique
- 30% pour l'offre financière

$$N = 0,7 * T + 0,3 * F$$

Le Contrat sera adjugé à l'offre ayant obtenu la note « N » la plus élevée.

12- Modalités contractuelles et financières :

Le contrat de ladite consultation sera établi entre le bureau de l'UNFPA-RABAT et le(a) consultant(e). Le paiement direct sera effectué dans le cadre de la coopération Ministère de la Santé et de la Protection Sociale/UNFPA selon le PTA 2023 après validation et finalisation des livrables.

Ce contrat doit mentionner que le consultant(e) devra déclarer ces prestations pour mesure d'Impôt sur le Revenu.

13- Plagiat et considérations éthiques :

Avant tout entretien avec des personnes dans le cadre de cette consultation, le(a) consultant(e) se doit d'expliquer le contexte et les objectifs de son travail et obtenir le consentement éclairé de la personne, notamment en cas d'enregistrement audio de l'entretien. Les informations recueillies dans le cadre de ce travail doivent rester confidentielles. En cas d'infraction à cette règle, les livrables ne seront pas validés.

Aussi, et conformément aux règles en vigueur, le plagiat est considéré comme une pratique frauduleuse. Aucun document ou livrable élaboré par le(a) consultant(e) ne sera accepté en cas de détection de plagiat et le travail sera considéré comme non fait.

14- Adresse et délai d'envoi des dossiers de soumission :

Les consultants(es) intéressés(es) sont priés(es) d'envoyer **2 Email séparés**, avec la mention :

- ❖ **Pour l'offre technique : UNFPA—Production du baromètre -offre technique.**
- ❖ **Pour l'offre financière : UNFPA -Production du baromètre -offre financière.**

À l'adresse Email suivante : hr@unfpa.org Et ce au plus tard le Mardi 09 Juillet 2024.

Les soumissions reçues par UNFPA postérieurement à la date-limite indiquée ci-dessus, pour quelque raison que ce soit, ne **seront pas prises en compte.**

La présente consultation est ouverte exclusivement aux consultant.es individuel.les, toute soumission au nom d'une société/bureau d'études ne sera pas considérée.